

Avis de constitution

SOCIETE « AGENCY PROSPERITY POUR UNE MEILLEURE SANTE EN COTE D'IVOIRE » en abrégé « APMSCI »

Siège Abidjan Marcory résidentiel, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 06 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGENCY PROSPERITY POUR UNE MEILLEURE SANTE EN COTE D'IVOIRE » en abrégé « APMSCI »

Objet : -La vente de produits : compléments alimentaires, parapharmaceutiques, thérapeutiques, cosmétiques et divers, Représentation commerciale, Vente et achat de matières premières, Import-Export, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Marcory résidentiel, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle KESSIE DOUHONNON ARMELE
HUGUETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02615 du 12/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15141/GTCA/RC/2024 du 12/03/2024

